

À Hillion, des taux très élevés d'hydrogène sulfuré

L'association Air Breizh a publié son rapport annuel sur les concentrations d'hydrogène sulfuré dans l'air, en baie de Saint-Brieuc, liées à la décomposition des algues vertes.

Pourquoi / Comment ?

Pourquoi le rapport d'Air Breizh était-il attendu ?

L'association Air Breizh a publié, hier, son rapport annuel sur la concentration d'hydrogène sulfuré (H_2S) dans l'air, ce gaz dangereux issu de la putréfaction des algues vertes en baie de Saint-Brieuc.

Un rapport attendu après la polémique du mois de janvier : l'association Halte aux marées vertes reproche à Saint-Brieuc Armor agglomération, qui a commandé ces relevés, de vouloir les garder confidentiels jusqu'à la publication du rapport, alors qu'Air Breizh est en mesure de rendre les données publiques quotidiennement sur son site internet.

Quelles sont les conclusions du rapport pour l'année 2021 ?

Comme l'an dernier, Air Breizh avait disposé un analyseur automatique au Légué et trois capteurs, plage du Valais, à Boutdeville (Langueux) et à l'Hôtellerie (Hillion). En 2021, le site du Légué « présente un niveau moyen inférieur à celui de l'année 2019, ayant également connu des échouages importants ».

Les taux de H_2S relevés plage du Valais et à Langueux sont sensiblement les mêmes qu'en 2020. « En revanche, écrit Air Breizh, le niveau moyen à l'Hôtellerie est 2,6 fois supérieur à celui de 2020, ce qui coïncide avec la répartition des algues évacuées sur la baie de Saint-Brieuc. »

Quels sont les relevés à l'Hôtellerie où les concentrations sont les plus élevées ?

Le capteur, situé près de la plage de l'Hôtellerie à Hillion, a enregistré des taux d'hydrogène sulfuré très élevés. « La moyenne enregistrée en 2021 ($15,4 \text{ mcg/m}^3$) est plus de deux fois supérieure à celle de l'année précédente (6 mcg/m^3), indique Air Breizh. Ce site présente également une des valeurs horaires les plus élevées mesurées dans le secteur (1196 mcg/m^3). Il faut remonter à la campagne 2008, sur la plage de



Dans certains secteurs de la commune d'Hillion, les algues vertes ne sont pas ramassables. Elles pourrissent et dégagent de l'hydrogène sulfuré.

PHOTO : OUEST FRANCE

la Grandville, pour obtenir une valeur supérieure ($2\,554 \text{ mcg/m}^3$). »

Ces chiffres traduisent-ils un danger ?

Difficile de le savoir. Il n'existe pas aujourd'hui de seuil d'alerte. « Durant l'été, la Direction générale de la santé a saisi le Haut conseil de la santé publique pour définir des seuils d'intervention », rappelle Air Breizh. Cette instance n'a toujours pas rendu son avis.

Aujourd'hui, l'association se base sur « une valeur guide sanitaire », fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à 150 mcg/m^3 en moyenne journalière. « Cette moyenne journalière a été dépassée à deux reprises lors de cette saison 2021 sur le site Hôtellerie : le 29 juin : 201 mcg/m^3 et le 30 juin : 153 mcg/m^3 . Le précédent dépassement de ce seuil sanitaire remonte à la campagne 2008 (plage de la Grandville). »

Les autorités se sont inquiétées de ces seuils durant l'été. L'Agence régionale de la santé (ARS) a invité les médecins généralistes « à recher

cher les situations d'exposition à l'hydrogène sulfuré » chez les riverains pour certains symptômes (maux de tête, nausées, perte de connaissance...).

Quelle est la particularité du site de l'Hôtellerie ?

« Il s'agit d'un secteur habité où le ramassage des algues est limité au haut de plage sableuse. » Il est « pour l'essentiel non-ramassable, rappelle Air Breizh. Seul le haut de plage est accessible aux engins mécaniques ; le reste est constitué d'enrochements, et de vasière, ainsi que d'herbus. »

L'association précise : « La période du 25 juin au 21 juillet a été dominée par des vents d'Ouest qui ont placé le site de mesure sous les vents des zones de dépôt d'algues vertes. De plus, les conditions météorologiques variables ont pu accélérer la dégradation des algues : des précipitations abondantes ont été observées pendant cette période avec l'alternance de temps ensoleillé et de chaleur. »

Que recommande Air Breizh ?

Son dispositif, financé par l'agglomération de Saint-Brieuc et l'ARS, « a montré son intérêt en réponse à l'objectif du suivi ». En effet, « les secteurs touchés sont différents suivant les saisons, mettant en évidence le rôle prépondérant de la direction des vents ».

Elle recommande la reconduction des relevés en 2022. « Au vu des niveaux mesurés cette année sur le site Hôtellerie, un suivi des concentrations au niveau des quartiers résidentiels proches pourrait être pertinent (bourg d'Hillion par exemple ou autres sites d'échouage proche d'habitations). »

Air Breizh se montre aussi d'accord avec l'association Halte aux marées vertes sur la diffusion quotidienne des résultats : « Les moyens techniques disponibles permettent d'envisager une diffusion vers le grand public des données de mesure en temps réel en open data. Nous recommandons que cette diffusion soit mise en place lors du prochain suivi. »

Thibaud GRASLAND.